



# CLUB NAUTIQUE VAUQUELIN INC

189, rue du Quai, Neuville, Québec.

G0A 2R0 418 876-2185

[www.marinadeneuille.org](http://www.marinadeneuille.org)

## TARIFS 2021

**Un minimum 25 pieds est facturé quand les tarifs sont au pied**

### **SAISONNIER (Dépôt en garantie de 200\$ remboursable au départ)**

Quaiage + cont.sys.petrol.	62.93 \$/pied	+ 50 \$ contribution au système pétrolier
Quaiage usage commercial	74.60 \$ / pied	
Carénage hiver et ber été	18,02 \$/pied	(Doit avoir payé un quai au tarif saisonnier)
Remisage du ber été seul.	200 \$	(Doit avoir payé un quai au tarif saisonnier)
Modification de contrat	50 \$	(Gratuit si dans la période prescrite au contrat)

### **MEMBRE**

<b><u>Quaiage+carénage+halages+ber</u></b>	30,45 \$/pied
Halage sans quai	3,05 \$/pied
Carénage sans quai	11,42 \$/pied / saison
Remisage du ber, sans quai	150 \$/saison
Cotisation annuelle	225\$
Contribution annuelle -pétrole	50 \$

Contribution pour entretien général 260 \$

(sera facturée l'année suivante si les 26 heures obligatoires ne sont pas

### **DEVENIR MEMBRE :**

Frais d'adhésion	4500 \$
Cotisation annuelle	Incluse
Part sociale rembours.	600 \$ (non taxable)

Un minimum 25 pieds est facturé pour toute embarcation ayant moins de 25 pieds

Opérations de lancement et de sortie de l'eau effectuées par le CNV.

Toutes les taxes (TPS 5 % et TVP 9,975%) s'ajoutent aux tarifs indiqués.

Tarifs sujets à changements sans préavis.

Le statut de tout client peut-être modifié au 1 mai de chaque année.

**Saison d'été : du 2 juin à l'Action de Grâce**

**Saison d'hiver : de l'Action de Grâce au 1<sup>er</sup> juin**



# CLUB NAUTIQUE VAUQUELIN INC

189, rue du Quai, Neuville, Québec.

GOA 2R0 418 876-2185

[www.marinadeneuille.org](http://www.marinadeneuille.org)

## TARIFS 2021

**Un minimum 25 pieds est facturé quand les tarifs sont au pied**

### VISITEUR

	<u>JOURNÉE</u>	<u>SEMAINE</u>	<u>MOIS</u>
Quaiage	1,78 \$ /pied	7,51\$/pied	25,38 \$/pied

### AUTRE UTILISATEUR ET SERVICE

Rampe saison	242.77 \$ /saison	Résident Neuville : 121,39 \$ /saison)	
Rampe chasseur	124.47 \$ /saison	(du dernier samedi de septembre au 31 décembre)	
Carénage mensuel	8 \$ /pied /mois		
Carénage été ou hiver	33.21 \$ /pied /saison	(si disponible)	
Remisage ber	200 \$ / saison	(si disponible)	
Sortie ou mise à l'eau	6,09 \$ /pied	avec opérateur (durée maximum 1 heure)	
Location de casier 2ieme	25 \$ / année		
Location de casier sous-sol	130 \$ / année		
Vidange Fosse septique	13,47 \$	(gratuit saisonniers/membres)	

Un minimum 25 pieds est facturé pour toute embarcation ayant moins de 25 pieds

Opérations de lancement et de sortie de l'eau effectuées par le CNV.

Toutes les taxes (TPS 5 % et TVP 9,975%) s'ajoutent aux tarifs indiqués.

Tarifs sujets à changements sans préavis.

Le statut de tout client peut-être modifié au 1 mai de chaque année.